

DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME ENVIRONNEMENT
LM/FL

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 DECEMBRE 2007

OBJET : ZAC de Kerdroual - Acquisition des parcelles DC73 et DC61

Rapporteur : Marcel RODRIGUEZ

La ville vient d'obtenir l'accord des deux derniers propriétaires pour la vente de leurs terrains situés dans la future zone d'activités de Kerdroual.

Il s'agit pour l'un des propriétaires, des parcelles DC73 et DC61, représentant une surface respective de 3 093 m² et 2 607 m², soit un total de 5 700 m².

La transaction s'effectuera sur la base de 10 € le mètre carré, estimation des services fiscaux majorée de l'indemnité de emploi qui aurait été due dans le cas de déclaration d'utilité publique soit 1,25 € le mètre carré.

L'acquisition de ces parcelles se fera au prix de 64 125 €, frais notariés en sus.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des commissions « Urbanisme, Environnement, Travaux » et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- APPROUVE l'acquisition des parcelles DC73 et DC61 au prix de 11,25 € le mètre carré ;
- DONNE tous pouvoirs au Maire ou à l'Adjoint délégué pour accomplir les différentes formalités.

Monsieur MADEC n'a pas pris part au vote.
Délibération adoptée à l'unanimité (6 abstentions).

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

Marcel RODRIGUEZ